GRP® Boucle de l'Arclusaz

Secteur Grand Chambéry - École

Vue aérienne de l'Arclusaz

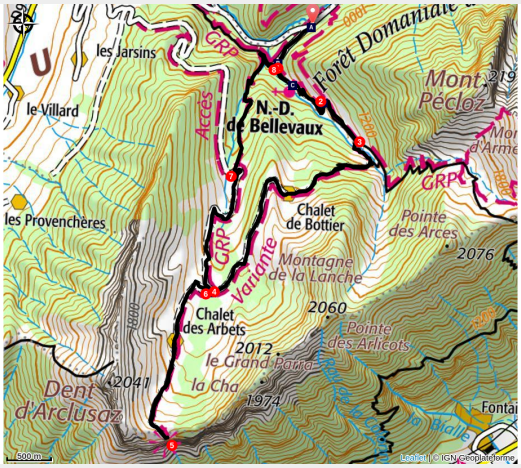

Au départ du vallon de Bellevaux, cette randonnée à la journée permet de boucler dans le grand vallon pastoral de l'Arclusaz, et pour les plus courageux de rejoindre en aller-retour le col du même nom, qui domine de près de 1 500 m de dénivelée la vallée de l'Isère.

Le vallon de l'Arclusaz ... la chapelle de Bellevaux, le village ruiné de la Chapelle, puis les chalets Bottier, Lauzarin, Arbets, Praz, autant de bâtiments disseminés dans la montagne qui racontent au fil des pas l'histoire humaine de cette montagne emblématique du Géoparc des Bauges !

Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 6 h 45

Longueur : 15.5 km

Dénivelé positif : 952 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Parking du Couvent-École
Arrivée : Parking du Couvent-École
Communes : 1. École

Profil altimétrique

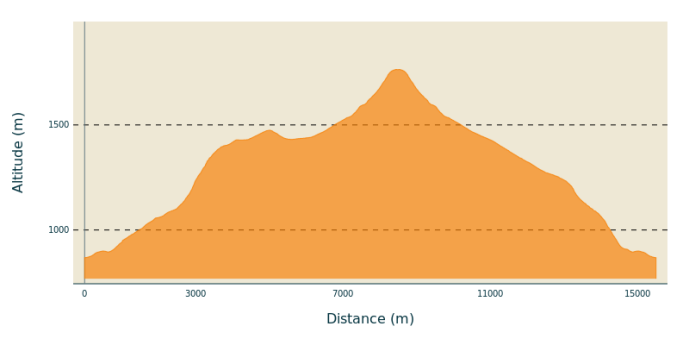

Altitude min 868 m Altitude max 1764 m

Depuis le parking du Couvent et le totem directionnel du même nom, suivre la direction de la chapelle de Notre-Dame de Bellevaux en montant sur la route goudronnée. Délaisser un petit sentier qui grimpe sur la gauche, et continuer tout droit la route goudronnée. Plus loin, au niveau d'un petit oratoire, traverser le ruisseau par le pont, et parvenir au totem "Le Couvent – 897 m".

1 - Aller à gauche en direction de la chapelle de Notre-Dame de Bellevaux, accessible en 10 minutes environ. Au niveau de celle-ci, suivre le large sentier de gauche afin de se rendre aux ruines du village de la Chapelle. Grimper sur le sentier caillouteux puis parvenir aux ruines du hameau, où une borne audio permet de découvrir son histoire. Arriver immédiatement après à un bassin et à un totem directionnel.

2 - Prendre à droite en empruntant le sentier qui monte légèrement. Se référer au balisage puis déboucher sur une piste où il faudra continuer à droite. Poursuivre sur le large sentier avant d'atteindre le totem « Fond des Prés – 1110 m ».

3 - Emprunter alors le sentier partant à droite. Traverser le couloir d'avalanche et poursuivre jusqu'au Chalet de Bottier. De la poursuivre par la pite pastorale afin d'atteindre le croisement Sous le Chalet des Arbets.

4 - Prendre à droite pour rejoindre le Col de l'Arculaz.

5 - Le retour se fait par le même itinéraire.

6 - Au croisement "Sous le Chalet des Arbets", prendre à gauche par "le Chalet du Praz". Au chalet suivant prendre tout droit pour rejoindre, 350m plus bas le croisement "Sortie du Vieux Chemin".

7 - L'emprunter jusqu'à croiser une piste pastorale et prendre alors à droite pour rejoindre le carrefour du "Couvent".

8 - prendre à gauche et poursuivre jusqu'au "Parking du Couvent".

Sur votre chemin…

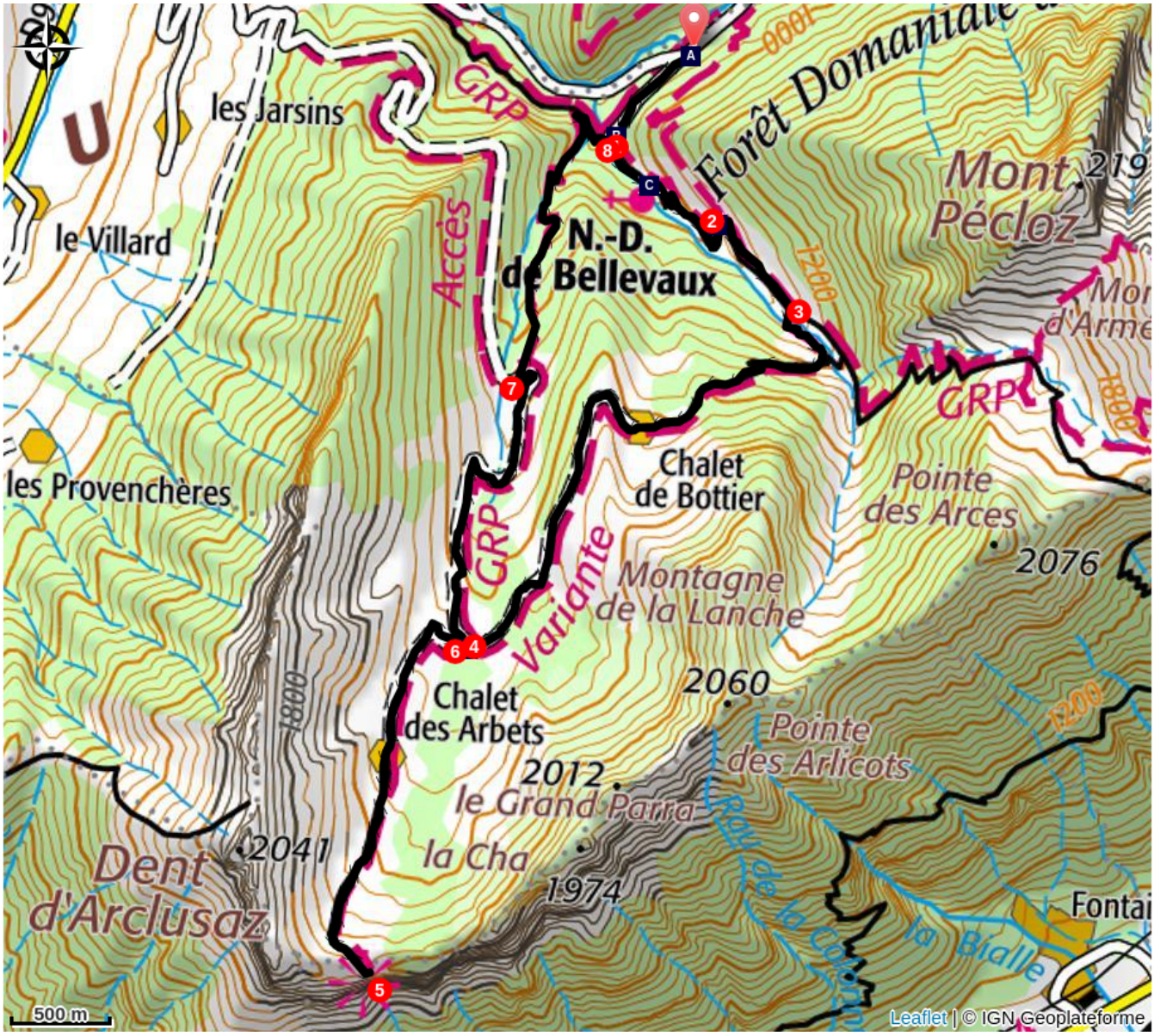

Entrée dans la RNCFS des Bauges (A)
Oratoire-stèle du Couvent (B)
Chapelle Notre-Dame de Bellevaux (C)
Ancien village de la Chapelle (D)
Les pierres levées des alpages de l'Arclusaz (E)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Aix-les-Bains, rejoindre Ecole par la D911. A l’entrée de la commune, continuer sur la route de gauche en direction du vallon de Bellevaux. Poursuivre sur la route principale puis au niveau du pont, prendre la route de droite. Continuer sur cette route qui se transformera peu à peu en chemin pendant environ 10 minutes, avant d’arriver à un grand parking (parking du Couvent). La randonnée commence à partir de ce point.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal du Tétras lyre.
À la montée restez sur l'itinéraire prévu. À la descente, restez au plus proche des traces de ski existantes. Effectuez votre sortie entre 8h et 18h.

Fiche

Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

La réglementation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges a été actualisée à l'été 2018.

Sont notamment interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- le camping,
- les feux,
- les véhicules terrestres motorisés et non-motorisés,
- le survol à moins de 300 mètres,
- les appareils sonores et lumineux,
- le dérangement de la faune.

Réglementation
Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'Plus d'informations' ci-dessous.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact :
Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal du Tétras lyre.
À la descente restez sur l'itinéraire prévu. À la descente, restez au plus proche des traces de ski existantes. Effectuez votre sortie entre 8h et 18h.

Fiche

Zone de Recherche d'Armenaz

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal du Tétras lyre.
À la descente restez sur l'itinéraire prévu. À la descente, restez au plus proche des traces de ski existantes. Effectuez votre sortie entre 8h et 18h.

Fiche

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges
info@parcdesbauges.com

Zone de refuge hivernal du Tétras lyre.
À la montée restez sur l'itinéraire prévu. À la descente, restez au plus proche des traces de ski existantes. Effectuez votre sortie entre 8h et 18h.

Fiche

Sur votre chemin…

Entrée dans la RNCFS des Bauges (A)

La RNCFS (Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage) des Bauges a été créée en 1913 et fait aujourd'hui partie des dix réserves du même statut à l'échelle de la France. Elle est notamment connue pour son apport sur la connaissance du chamois. Cet espace particulier intègre une pluralité d'activités différentes, de la gestion cynégétique nécessaire au maintien de la biodiversité aux activités sportives de pleine nature, mais également des activités socio-économiques avec la présence d'exploitations pastorales, agricoles et forestières. L'intérêt étant de parvenir à un système de gestion durable, où l'ensemble de ces activités coexistent plutôt qu'elles ne se confrontent. Trois zones de recherche sont dédiées spécifiquement à l'étude des populations faunistiques, il est donc essentiel de respecter la réglementation en vigueur au sein de ces espaces indiquée par les panneaux (pas de véhicules motorisés, présence de chiens proscrite, bivouac interdit, etc.) et de rester sur les sentiers balisés.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB

Oratoire-stèle du Couvent (B)

Sur le sentier menant à la chapelle de Notre-Dame de Bellevaux, un petit oratoire se présente à proximité d'une fontaine « miraculeuse », dont l'eau qui en ressort aurait d'incroyables vertus selon la légende. Cet oratoire-stèle a été construit en 1955, sous l'impulsion du curé d'Ecole, qui voulait commémorer un ancien monastère présent à l'emplacement actuel du petit édifice. Celui-ci a d'ailleurs été édifié avec quelques vestiges gravés ou sculptés de l'ancien monastère, comme par exemple la croix bénédictine en fer forgé, qui rappelle le développement de l'industrie du fer qui prévalait dans le passé.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB

Chapelle Notre-Dame de Bellevaux (C)

La chapelle Notre-Dame de Bellevaux, localisée dans un magnifique écrin de nature, impressionne par sa grandeur et son état de conservation. Alors que les moines bénédictins se sont installés dans le vallon de Bellevaux depuis la fin du XIe siècle, la chapelle fut édifiée bien plus tard en 1859 afin d'accueillir les pèlerins. Encore aujourd'hui, la chapelle, empreinte d'une forte énergie spirituelle, attire chaque année de nombreuses personnes, notamment le lundi de Pentecôte où s'effectue un pèlerinage depuis 1865.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB

Ancien village de la Chapelle (D)

Alors que le hameau de la Chapelle était encore habité au début du XXe siècle, où près de 40 personnes y avaient élu domicile en 1901, il ne reste aujourd'hui de ce village que des ruines. En effet, le 1er mai 1944, la Chapelle fut incendiée par des soldats allemands lors de la Seconde Guerre Mondiale, alors qu'ils recherchaient des maquisards. Une borne audio est présente devant les ruines afin de raconter l'histoire funeste de ce village, autrefois habité et qui n'a jamais été reconstruit.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB

Les pierres levées des alpages de l'Arclusaz (E)

Le mur de pierres levées qui partage l'alpage de l'Arclusaz, demeure l'un des rares témoignages matériels des conflits de propriété ou d'usage de ces vastes alpages dont on retrouve trace dès le Moyen-Age.
Au fil des siècles différents conflits liés aux ressources de ces lieux (eau, bois, pâturages ...) vont successivement voir s'affronter les abbayes de Betton (qui dépend de Tamié), de Bellevaux, et les villageois d'Ecole.
En 2020, un chantier participatif organisé par le Parc a permis à des jeunes de contribuer à la restauration de ce mur.